



Le boutillon de la Mérine

Numéro spécial Novembre 2015



Goulebenéze

Cinquième partie

Pierre Péronneau



Aquarelle d'André Verger

La sauvegarde de la « benasse »

Nous sommes en 1938, et les huissiers menacent de saisir les derniers biens qui restent dans la famille : la « benasse », en patois saintongeais, c'est le patrimoine. Goulebenéze est aux abois. Comment en est-on arrivé là, alors que la fortune dans la famille, à la fin du 19^{ème} siècle et même au début du 20^{ème} était considérable. Il y a plusieurs raisons à cela.

Les causes de la perte de la « benasse »

Il y eut la crise du phylloxéra, qui toucha tout le vignoble charentais à partir de 1870. Or la famille avait, autour d'Écoyeux, Burie et Saint Sulpice de Cognac un vignoble conséquent.

Il y eut également les dépenses inconsidérées. La famille Poitevin faisait partie de la riche bourgeoisie locale, il fallait donc tenir son rang. Ce furent des réceptions où les messieurs étaient tenus de venir en costume voire en smoking, où les dames sortaient leurs plus belles toilettes, et où les valets chargés de les accueillir étaient habillés en costume d'époque Louis XVI avec perruque. La grande Sarah, la sœur de Goulebenéze, était paraît-il friande de ces événements mondains.

La politique joua également un rôle dans la perte de la fortune familiale. Le père de Goulebenéze, Marc Eugène Poitevin, était maire de Burie et Vice-président du Conseil Général. C'était une occupation quasiment à plein temps, qui ne lui permettait pas de gérer la propriété correctement. En 1908 il prétendit se présenter aux Sénatoriales. Il parcourut donc tout le département pour tenter de convaincre les notables locaux de voter pour lui, ce qui entraîna des dépenses, notamment en repas, et entama un peu plus la fortune familiale. Comme il y avait plusieurs candidats dans le rang des Républicains, la famille politique de Marc-Eugène se réunit à La Rochelle (déjà ! ...) et ce fut Georges Genet qui fut désigné.

Donc Marc-Eugène avait choisi de se consacrer à la politique au détriment de l'exploitation agricole. Et il ne fallait pas compter sur son fils, trop occupé à naviguer dans toute la province pour donner ses spectacles. Si les domestiques ou les journaliers ne sont pas surveillés, s'ils sont livrés à eux-mêmes, cela ne peut pas fonctionner.

Enfin la dernière raison au déclin du patrimoine tient au caractère particulier de Goulebenéze. Il aurait pu gagner de l'argent avec ses spectacles, il était très demandé. Mais au lieu de cela, il oubliait souvent de se faire payer, ou bien il trouvait qu'on lui donnait trop d'argent, ou encore il venait gratuitement, demandant seulement qu'on lui rembourse les frais de voyage et qu'on lui offre le repas. Souvent c'était pour la bonne cause, notamment pendant la guerre lorsqu'il s'agissait de récolter des fonds pour les prisonniers français en Allemagne. J'ai plusieurs documents qui montrent les relations particulières de Goulebenéze avec l'argent.

Dans une lettre datée du vendredi 17 juillet 1942, adressée au maire de la commune de Bonneuil en Charente (don de Mme Josette Caillaud), Goulebenéze écrit :

Monsieur le Maire et ami,

En allant prêter mon concours au comité d'entraide de Bonneuil, j'accomplissais un geste naturel doublé du plaisir de retrouver le bon public de ce coin de Champagne.

L'accueil si cordial et si aimable que vous m'avez témoigné, ainsi que les habitants de votre commune, m'a vivement touché et j'ai emporté de mon passage parmi vous le plus charmant souvenir.

Vous avez cru devoir m'adresser aujourd'hui un témoignage de satisfaction sous forme d'un mandat qui constitue un cachet royal auquel je ne suis guère habitué. Sans doute la somme est-elle un peu exagérée, je ne vous en remercie pas moins du fond du cœur

La tourmente finira un jour, d'autres belles journées renaitront qui me permettront sans doute de vous retrouver tous dans des circonstances plus gaies ...

Il faut dire que le sort n'a pas épargné Goulebenéze. En 1928, alors qu'il joue « La mérine à Nastasie », son père Marc-Eugène meurt. Il sera enterré, à sa demande, à Burie dans la plus stricte intimité. En 1936 c'est son épouse Léoncia qui décède à l'âge de quarante-six ans. La même année, il faut vendre le manoir de Montigny, le berceau familial, pour rembourser les créanciers. Toute la famille est rapatriée au manoir d'Écoyeux, qui commence à être dans un triste état faute d'entretien et de réparations : vont vivre dans cette austère demeure Goulebenéze, sa mère Néhomaïe, sa sœur Sarah, et son fils Marc, qu'il avait eu sur le tard, onze ans après sa fille Suzanne.

Le 3 mai 1940, Néhomaïe meurt à l'âge de quatre-vingt quatre ans. Elle n'a pas pu voir arriver les officiers allemands qui avaient prévu de loger au manoir mais qui, finalement, ont renoncé en raison de l'état de délabrement.

En septembre 1941 c'est son gendre Robert Péronneau, sous-chef de gare à Saintes, qui meurt d'un accident au cours d'une manœuvre, laissant un bébé âgé d'un mois et demi.



Après la mort de sa mère, Goulebenéze abandonne le manoir d'Écoyeux pour s'installer à Saintes, rue de la Boule, avec Marc et Sarah. Et en 1942 c'est la grande Sarah qui disparaît. Il emménage alors, avec Marc, dans un appartement de la rue Berthonnière, un pauvre logement misérable et sans confort.

J'ai un témoignage émouvant, celui de Raymond Vinet, qui tenait le restaurant « Le moulin de Popegrain » entre Brizambourg et Burie. Jouant du saxophone, il faisait partie de l'Union musicale de Brizambourg. A ce titre il a côtoyé Goulebenéze lorsqu'il organisait des spectacles au manoir d'Écoyeux. Raymond Vinet exerçait, dans les années 1940 à 1950 le métier de boucher. Voici ce qu'il m'a écrit, dans une lettre datée du 1^{er} octobre 2009 :

..... En 1939 j'ai appris le métier de boucher chez Monsieur Labrousse à Brizambourg, et chaque semaine je prenais les commandes des clients et les portais à chacun. Il me semble qu'en ce temps-là il vivait avec sa sœur, et quand j'arrivais, cette dame allait à l'escalier et criait : « Évariste, voilà le boucher ».

... Au mois de juin 1950 nous avons organisé une fête en plein air au village de « Chez Brunaud », et connaissant Évariste, je suis allé à Saintes rue Berthonnière où il habitait pour lui demander de venir animer ma fête.

Il y a eu beaucoup de monde grâce à Goulebenéze, il avait un succès fou. Quand j'ai voulu le payer, il n'a jamais voulu ... Pour le remercier, vu qu'il n'avait pas voulu d'argent, je lui ai porté de quoi manger, car je connaissais sa situation. Ce que je lui ai porté, il l'a donné aux Petites sœurs des pauvres ...

Voilà, tout est dit. Goulebenéze pensait qu'il y avait toujours quelqu'un de plus malheureux que lui, et que ses prestations sur scène ne méritaient pas une rémunération importante.

La croisade de l'entraide

Revenons à l'année 1938. Il ne reste plus comme patrimoine que le manoir d'Écoyeux où vit la famille. Et le Fisc réclame des impôts qui n'ont pas été payés, sinon les biens seront saisis et vendus aux enchères. Goulebenéze se fait du souci, plus pour sa mère, une vieille dame de quatre-vingt ans, que pour lui. Que faire pour sauver la « benasse » ?

C'est Georges Clément qui trouve la solution. Il est un ami de Goulebenéze. Propriétaire du café de Paris, le dernier « beuglant » saintais, il est également président du Syndicat d'initiatives. Il fut l'un des premiers à lancer le pineau des Charentes, et l'un des artisans du succès de la région à l'exposition internationale de 1937 à Paris, à laquelle participa le barde.

Georges Clément ne pouvait pas laisser tomber son ami. Il créa donc un « Comité des Amis de Goulebenéze », afin de trouver des fonds pour sauver le château d'Écoyeux. Il écrit à propos de son ami :

... Le sachant dans la peine, nous avons voulu lui apporter notre aide franche et loyale, sans humiliation pour lui. Toute sa vie il a chanté notre pays avec le plus grand désintéressement, sans aucun esprit de mercantilisme ... Il a chanté ce pays dans sa douceur, ses beautés, ses richesses, sa population fine et accueillante, il l'a chanté comme un « gueulet », un grillon, une cigale qui chantent inlassablement, pour le seul plaisir de chanter.

On ne s'enrichit pas dans ce métier. D'aucuns lui reprochent des imprudences. Serait-il un vrai poète et artiste sans cela ? Oui, Goulebenéze, qui a si souvent apporté gratuitement son beau talent à tant d'œuvres, nous ne voulons pas qu'il quitte une maison qui, un jour j'espère lointain, deviendra une maison historique de la Saintonge ...

Ce grand amour qu'il a pour son pays, et qu'il a si bien chanté, vous le lui rendrez, et ce sera justice.

Charly Grenon, dans notre livre « Goulebenéze, le Charentais par excellence », a très bien décrit le projet. Georges Clément a sollicité ses contacts, notamment les cadres des grandes maisons de cognac, et les personnalités politiques et économiques. Il a écrit aux Charentais expatriés à Paris et dans les autres provinces. Et surtout il a écrit à chaque commune des départements charentais, pour que les Conseils municipaux délibèrent afin d'envoyer des fonds.

L'argent arrive. Chacun donne selon ses moyens. Au niveau des Conseils municipaux les sommes versées sont très variées. Bien entendu ce sont les grandes villes (Saintes, Jonzac, Royan, Cognac ...) qui donnent le plus.

Les créanciers privilégiés (Fisc, Sécurité sociale ...) ont pu être payés. Goulebenéze a établi un état des autres créanciers auxquels il devait de l'argent, en privilégiant ceux qui, par amitié, ne lui avaient jamais rien réclamé.

La « benasse » a pu être sauvée grâce à une mobilisation formidable d'un très grand nombre de Charentais qui voulaient remercier l'artiste pour tout ce qu'il apportait à la culture saintongeaise, et qui ne voulaient pas qu'il se retrouve à la rue.

Le manoir d'Écoyeux était sauvé, il resterait dans la famille Poitevin, mais l'état de délabrement devenait inquiétant, notamment au niveau de la toiture.

LISTE DE SOUSCRIPTION

En faveur du vieux Patois Charentais et pour venir en aide à celui qui depuis quarante ans s'est dépensé sans compter pour toutes les manifestations d'Art Régional :

Gaulebenère alias Evariste Doitevin

Souscriptions	Noms	Signatures	Souscriptions	Noms	Signatures
50	1 ^{re} de "La Fraternelle"	<i>Chapuis Guimard</i>	10	A. Bigeave	<i>Bigeave</i>
20	Houteau, marin	<i>Mourouze</i>	5	A. Racroul	<i>Racroul</i>
20	1 ^{re} de "Micaël"	<i>Micaël</i>	5	Duclos	
15	Landet	<i>Landet</i>	5	Laryen	
5	Selloué fin	<i>Selloué</i>	5	Marty	
5	Perrier Jean	<i>Perrier</i>	5	Moulin	
5	Selloué adon		5	Moulin	<i>Moulin</i>
10	1 ^{re} de "Micaël"		5	Moulin	<i>Moulin</i>
50	M. J. Moulinais		20	Seumas	
5	Paillay	<i>Paillay</i>	10	J. Rouquier	
5	Jean Dumas		5	J. Racroul	<i>J. Racroul</i>
10	R. Villaret	<i>R. Villaret</i>	5	Ch. Bergeron	<i>Ch. Bergeron</i>
10	Doman	<i>Doman</i>	5	Racroul	<i>Racroul</i>
10	Guimard	<i>Guimard</i>	5	Racroul	<i>Racroul</i>
10	M. Bordais		5	Racroul	<i>Racroul</i>
10	M. Demoulet		20	Gramont	<i>Gramont</i>
5	Choupin		5	Gramont	<i>Gramont</i>
5	Berthelemy	<i>Berthelemy</i>	5	Gramont	<i>Gramont</i>
5	J. Revers	<i>J. Revers</i>	5	Gramont	<i>Gramont</i>
5	A. Girard		5	Gramont	<i>Gramont</i>
5	Riondet	<i>Riondet</i>	5	Gramont	<i>Gramont</i>
5	Samaire	<i>Samaire</i>	5	Gramont	<i>Gramont</i>
5	Mozant	<i>Mozant</i>	5	Gramont	<i>Gramont</i>
275			422		

Le Doryphorat ou la maladie de la patate

Œuvres complètes 1931
 Histouères de la Pibole du 2-3 septembre 1950
 Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 366
 Air : Musique de chambre
 Créé par l'auteur au festival de Matha le 22 juin 1930

Cliquez pour entendre Nono Saut' Palisse : [Le doryphorat](#)

I

Dépeux thieuqu' temps dans l' Pays-Bas
 Les patates queurvant d' la magnière,
 I l'appelant thyieu l' doryphora !
 Encouèr' in nom à coucher d' houère !
 Et Moncieu l' Maire a-t-ordouné
 Qu'à chaq' cot qu' n'on vouérait thiéll' bête,
 O foulait v'nit zou dékiaré
 Prr' qui y envouyé' le gard' champête !

II

L'autr' jhour le vouézin Mirolâ
 Coum' in fou, v'nit à la Mair'rie ;
 Qui dit : « Chez nous, sais pas c' qu'o l'at
 Ma bell' mère est coum' ine furie ! ».
 - Bon, qu'o dit l' Maire, o zi pass'rat,
 A l'est piquée d' thyiéll' mauvais' bête ;
 Prr' sûr qu'a l'at l' doryphorat,
 Vas vous envouyé' l' gard' champête !

III

« Voué qu'o dit l'autr', mais o l'est pas tout,
 C'est qu' ma femme attent-t-in quenaille,
 Y a pu mouéyen d' tenit chez nous
 Pac' que tout' la jhournée a braille ! »
 – Bah ! qu'o dit l' Maire, a guarirat !
 Pusqu'o l'a tint pas dans la tête,
 O l'est qu'a l'a l' doryphorat,
 Vas vous envouyé' l' gard' champête !

IV

En apilant des barguenâ
 Natol' v'lit biser sa cousine,
 Mais la drôless' s'arrachit d' là
 De pour d'attrapé la veurmine !
 «A cause, qu'o dit thieu peur' sabiâ,
 Me fouis-tu ? » – Dam', qu'a dit, peut-être
 Que tu m' baill'ris l' doryphorat
 Faurait aller qu'rit l' gard' champête !

V

Huit jhours amprès, l' Mair' écrivit
 A la Peurfecture étounée :
 « Jhons l' doryphorat saloprit,
 Ma coumun' n'en est abrâzée
 Mais les patates se portant beun,
 Faut pas que vous inquiètez d' zelles !
 Dans ma coumun' zi comprends reun,
 La maladie prend qu' les fumelles !

Quant' les poules pounant pas !

Histouères de la Pibole du 2 février 1950
 Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 616

Dépeux que les oeufs valiant au marché d' Cougnat 280 francs la dozaine, les poules de Saint-Cope-Jhârret-sur-Chérente pouniant pas. N'on arait dit qu'a zou faziant à l'esprès. Le monde diziant : « Quant' les oeufs veurant 150 francs le dozaine, a pounerant beun, té ! ». A chaque cot que la veille Mituche donnait ine pieine main de gueurnot aux sounes, a leû foutait thyieu quolibet : « Pouneras-tu, garce ? ». Oh voué, buffe Pinâ ! A manjhiant l'agrain, mais jhamais d' coco !

Huit jhours avant le 2 feueurier, qu'est dont la Chandeleur, pas in' oeuf dans l' villajhe : « Ayieu les crêpes ! Nous biés allant brumer ! » Le jhour de la fouère de Saintes, thyièlle drolesse de Mistenflûte, déléguée prr' la coummune, montit dans l'autobus prr' aller prendre ine consulte à la dormeuse dans ine roulotte qui sentait l' chafoin à piein nez : « Enfin, quant' étout qu' les poules pounerant ? ».

Thyielle fumelle zi répounit : « Mettez 280 francs dans ma main gauche ! ».

– O l'est pas bon marché, qu'o décit la drolesse !

– O l'est l' prix d'ine dozaine d'oeufs, qu' o répounit la dormeuse.

Et aussitout, a teurvirit les zeuils : « Jhe vouet... jhe vouet que vous poules pounerant quant' le gouvarnement s'rat cheit ! ».

Mais le gouvarnement chéyit pas. Et les poules pounirant pas. A badiant l' bet, mais a pouniant pas ! O l'était peurtant pas la peupie qui leû fazait bader l' bet, pusqu'o mouillait tous les jhours ! Tous les matins, quant' le jhorneau arrivait à Saint-Cope-Jhârret, le monde diziant :

« Est-ti cheit ? ». Mais l' gouvarnement chéyiait pas ! O foulait n'en finit ! In biâ jhour, le vieux Pirailoux, le pu ancien d' la coummune, décit : « Et le gouvarnement, li, qu'étout qu'i fout, pendant thyieu temps ? ».

Et n'on fazit ine pétition qu'on envouèyit au député en zi espiquant qu'o y avait ine drôle de maladie su les poules, vu qu'a badiant l' bet et qu'a pouniant pas !

Et thyieuq' temps amprès, le député renvouèyit à Saint-Cope-Jhârret la réponse dau miniss :

Mon cher collègue,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la crise de ponte qui se vit actuellement parmi les poules de Saint-Cope-Jhârret-sur-Chérente. Le gouvernement s'est toujours penché avec beaucoup de sollicitude sur le problème de la volaille. Il va envoyer sur place un ingénieur spécialisé pour étudier la question. J'espère qu'avec tous ces efforts conjugués, les poules charentaises se décideront à fermer le bec pour ouvrir enfin le bout opposé.

Signé : illisible.

La Loterie nationale

Goulebenéze (Éditions Lefebvre 1947)

Chansons et monologues saintongeais (Moreau et fils Royan)

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 418

Pour voir et entendre Rosalie, cliquez ici : [La loterie nationale](#)

Et si jh' gâgnis, moué tout, à la Loterie ?
 Voué ! si in jhour thyieu tubia,
 Le pu biâ jhour de ma vie,
 Me chéyiait moué tout, sù l' calâ !
 Moun auto arait cent cylindres !
 Trois cent ch'vaux – et des bons, dam' –
 Et peursoun' ne pourrait m' jhoindre !
 Prr' moué tout seul : in Citram !
 Été, hivar et mouill' que vente,
 O me s'rait fout' beun égal ;
 Et jhe manjh'ris tout mon piein vente
 De la daub' de boeuf – mon régal ! –
 Manjh'ris des z'huîtes et des saucisses
 Et prr' enneuyer mes vouèzins,
 La neut, sans qu' peursoun' me vouèyisse,
 Fout'ris mes coqueuill' dans l' jhardrin !
 Me marieris et, yiâb m'emporte,
 Chouèziris pas in brimborion ;
 Prenris in' fam' haut' coum' in' porte
 Et qui s'rait larjhe en proportion !
 Et quand jh'éris à La Rochelle,
 En la vouèyant le mond' diriant :
 « Fant de Louc, la bell' fumelle,
 O semb' la Tour des Quat' Sarjhent ! »

Ah ! jhe s'ris pas rich' prr' des prunes,
 Prr' enneuyer l' Gouvarnement,
 Devinris Mair' de la coummune...
 F'ris des discours, aux z'entourments !
 S'ris décoré (sans qu'o vous z'épate),
 Mais pas l' pouèreau – o s'rait pas mon goût –.
 Mouè, jh' me fout'ris in' patate
 Et in Doryphora-t-au bout !
 Pour chasser, jh'aris ine petouère
 Qui f'rait des pets coum' in canon
 Et o f'rait fouir toutes les beurjhères,
 Coum' la bombe qu'a chet au Jhapon...
 Avant d' meurir, dans les cimentières,
 Me f'rais bâti ine maison
 A deux étajhes et prr' derrière
 Ine estâue à n'in balcon.
 Et l' maçon f'rait ine écritouère,
 En groûsses lettes, coum' su in jhônau :
 « Ci-jhite in' ancien millounaire
 Et conseiller municipau
 Qu'a pas ségut son ch'min d' trarse,
 Marchand d' gorets, teurjhou bin vut,
 Sa veuve continue son coumarce
 Au prix dau cours, beun entendu » !

La guerre de 40 et l'après-guerre

Pendant la guerre, il a toujours fait de la « résistance passive » en raillant l'occupant, sur scène ou par écrit, ce qui lui a valu de connaître quelques déboires. On a simplement pu lui reprocher de s'être laissé embrigader, tout comme Odette Comandon d'ailleurs, dans une troupe, « L'avant scène », créée par un collaborateur nommé Delouche. Mais cela ne correspondait absolument pas à ses idées. Pour preuve, lorsque le « Secours national », association pétainiste, organisa au château de Richemont, dans la banlieue saintaise, un spectacle de Music-Hall, il refusa d'y participer. Pourtant il y avait du beau monde : Jean Weber, de la Comédie Française, Laure Diana, du Casino de Paris, Maurice Escande et Geneviève Augier, sociétaires de la Comédie Française, dans une comédie en un acte d'Alfred de Musset : « Un caprice ».

Emmerdements 38

Avant-guerre, Goulebenéze a créé, avec son ami Gaston Bertier (1), une revue montmartro-charentaise : « Emmerdements 38 ». A leur côté, une troupe



d'acteurs amateurs, hommes et femmes, pour tenir les différents rôles de cette revue. Sur la photo de gauche, on voit Goulebenéze et Gaston Bertier dans la

« scène des journalistes ». Les autres photos figurent à la page suivante. Cliquez [ici](#)

L'un des acteurs, Michel Dorcy, alias Michel Poupet, raconte : « ... Nous ne sommes que des amateurs : le théâtre n'est pour nous qu'un dérivatif bienfaisant ... ». Il faut reconnaître que chacun cumule plusieurs fonctions :

secrétaire, machiniste, accessoiriste, dactylo etc.

Dans ce spectacle, les acteurs s'en donnent à cœur joie pour dénoncer les hommes politiques et les dictateurs de l'époque. La guerre est proche, et chacun la sent venir. Pourront-ils, si les circonstances sont défavorables, avoir la même liberté d'esprit ?

Le tréteau charentais

C'est à la fin de l'année 1942 que Goulebenéze créa le « Tréteau charentais ». Il en fut le Directeur fondateur, le jarnacais Henri Prigent en fut l'administrateur. Mais pour pouvoir obtenir l'autorisation de circuler sur tout le territoire pour « la propagation du régionalisme charentais », ce fut très difficile.

Ce n'est qu'en août 1943 qu'il put obtenir l'accord de la Préfecture. Pour cela, il lui fallut s'inscrire au Registre du Commerce au titre de la création d'une entreprise théâtrale.

TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINTES
REGISTRE DU COMMERCE
Décret du 19 Mars 1937, Ministère des Finances du 20 Octobre 1937
Modèle A
Lettre du 19 Mars 1937

COMMERÇANTS
Déclaration aux fins
D'IMMATRICULATION
Déposée le 2 AOUT 1943
N° 8222
DU REGISTRE ANALYTIQUE
N° 8222
DU REGISTRE CHRONOLOGIQUE

Le soussigné (1) Polleux Lucile épouse Lucile a déclaré avoir pris possession de l'établissement commercial ci-dessous désigné et d'en avoir assumé la direction effective.

1° Nom sous lequel est exercé le commerce : Polleux Lucile
2° Nature, préliminaire (commerce et exploitation) : Polleux Lucile
3° Date et lieu de naissance : 2 juillet 1878 à Saintes
4° Nationalité d'origine (1878) et à l'heure : Française
5° Autre nationalité, mode et date d'acquisition :
6° Date d'autorisation de domicile en France (1)
7° Autorisation de faire le commerce (après un séjour en son (ou sa femme mariée) (1)) :
8° Régime matrimonial : Jeux mariés
9° Objet du commerce : Le Tréteau Charentais pour la propagation du régionalisme
10° Adresse du principal établissement : 11 rue Berthonnière - Saintes
11° Succursales ou agences :
12° Fonds de commerce, nom, préliminaire, domicile, état-civil (1), nationalité (1)
13° Directeur ou chef de la principale succursale ou agence en France (nom, préliminaire, domicile, état-civil (1), nationalité (1)) :
14° Etablissement :
15° Date du commencement d'exploitation de l'établissement commercial : 2 août 1943
16° Domicile d'exploitation : 11 rue Berthonnière - Saintes
17° Marques de fabrique ou de commerce déposées ou employées (1) :
Fait en triple exemplaire, à : SAINTES le 2 AOUT 1943

Cette déclaration est la signature de la personne (1) et à l'heure.

Le Greffier du Tribunal de Commerce de SAINTES
atteste, certifie que le contenu de la présente déclaration a été reporté au Registre Analytique sur lequel le requérant est immatriculé sous le N° 8222 le 2 AOUT 1943

Le Greffier
H. Prigent

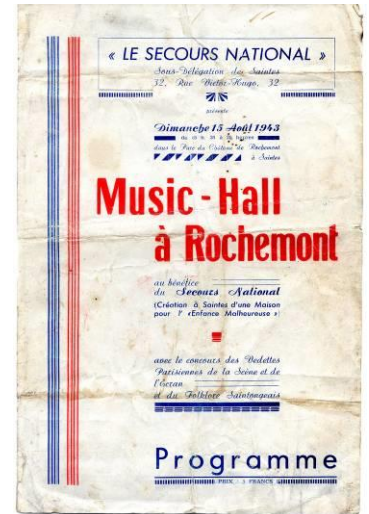
REGISTRE CENTRAL
La présente déclaration a été reçue à l'Office National de la Propriété Industrielle et enregistrée au Registre du Commerce, N°
Le Préposé au Registre Central, Officier de l'Etat au l'Office National.

NOTA - Au cas où l'établissement révisé sur la feuille serait inexact pour l'inscription d'acteurs, celui-ci pourrait être répété au verso, en indiquant le numéro d'ordre assigné, et en étant muni de l'adresse sur la côté droit une marge de 5 centimètres permettant la rectification.

Je soussigné Polleux Lucile - Evéniste
Bernard 11 rue Berthonnière - 16
Atteste que je ne suis pas juif au regard
des lois et ordonnances en vigueur dans
la zone occupée.
Saintes, le 2 août 1943
Lu et approuvé
H. Prigent

En plus, il dut signer un document attestant qu'il n'était pas juif. En contrepartie, à la demande du Préfet, il participa à la création d'un Comité départemental du folklore (voir page 11).

(1) Touzeau, dit Gaston Bertier, d'origine saintongeaise, et cousin du sauonnais Félix Vieuille, le « boeut qui brôme » d'Hérodiade aux arènes de Saintes.



Emmerdements 38 : quelques photos



Scène de la rue de la Paix : Daladain, Léon Blum, Chamberlier, Hitlini, Mussoliner.
Au fond : la paix déshabillée par les dictateurs. [Cliquez ici](#)



Visite de la Nécropole de nos actuels hommes politiques en l'an 3000 [Cliquez ici](#)



Scène des péchés capitaux [Cliquez ici](#)



Scène des produits charentais.
De gauche à droite : le raisin, la cagouille, le pineau, le beurre, le cognac, l'huître, le caviar, la moule
[Cliquez ici](#)

Le Tréteau charentais peut donc arpenter le territoire en toute légalité. Le programme est varié, et dépend des artistes présents. Goulebenéze est accompagné par Alex-Henry. Cet ami de longue date, photographe (il a photographié Goulebenéze à maintes reprises) est également un excellent patoisant. Je l'ai rencontré quand, en 1970, avec Georges Labodinière, il préparait un livre sur mon grand-père aux éditions Ruppela.

Le plus souvent le plat de résistance était la pièce en un acte de Goulebenéze « Arnestine va-t-au bal », avec l'auteur, Alex-Henry et Lily Vernon qui tenait le rôle d'Arnestine. Mais auparavant, il y avait des chanteurs et chanteuses, Goulebenéze dans ses œuvres, Alex-Henry commentant l'actualité etc.

Les spectateurs étaient aux anges, ils avaient besoin de divertissement en cette période difficile. Mais les bénéfices étaient minces. La plus grande partie de la recette était destinée à l'envoi de colis aux prisonniers en Allemagne.

Comment ridiculiser l'ennemi ?

Je reprends ce dont témoigne Charly Grenon dans notre ouvrage « Goulebenéze, le Charentais par excellence » :

Il faut, pour le croire, se remémorer les prestations scéniques de Goulebenéze. Des sketches dans lesquels il marchait au pas de l'oie, ridiculisant copieusement l'occupant, l'hitlérisme, la politique de collaboration. Au premier rang de salles archicombles soulevées par l'hilarité, Allemands et collabos riaient jaune. Ils se détendaient un peu quand l'artiste pastichait la radio de Londres, parce qu'ils n'en saisissaient pas les subtilités, adroitement enrobées d'un excipient apparemment quelconque et parfaitement innocent :

« Ici, radio moquette, radio patate et radio topinambour. Longueur d'onde : une journée sans matières grasses. Voici quelques messages personnels : le car dau Chapus était tellement pien qu'ol a fallu l'pousser au thiou ... Grâce au vert de gris, les doryphores ne mangeront pas les patates cette année ... Nous disons trois fois ... La moule bade... ».

Une parodie de message publicitaire : « La brillantine, la meilleure la plus fine, couleur jhaune d'oeut, c'est l'huile de pied d'boeut ! » permettait de faire passer (plus ou moins) les allusions au militarisme ennemi, aux restrictions, à la pénurie des transports, à la couleur de l'uniforme allemand... et ainsi de suite ! Ne nous étonnons pas que l'activité du Tréteau charentais « devait se terminer fort mal... ».

D'autant que les écrits très allusifs de la plume du barde circulaient eux, plus aisément que les véhicules, les uns au grand jour, les autres sous le manteau. Au nombre des premiers, une fable en patois : La Vache et le rutabaga. Au dos de l'une de ces feuilles, Goulebenéze écrit à son ami oléronnaise Eugène Botineau, le 20 décembre 1942, une longue lettre. Il remercie le camarade ostréiculteur pour les huîtres qu'il lui a envoyées et parle de la vie qu'il mène, toute l'année, de kermesse en concert, dans les deux départements, au profit des prisonniers de guerre. Il précise être en pension à ce moment-là, avec son fils Marc, au 56, rue Bertonnaire, « chez une brave femme » et y prépare des chansons nouvelles qu'il envisage d'interpréter « dans les foires, face au peuple, lorsque les étrangleurs de libertés seront à terre ».

En 1943, Goulebenéze intensifie cette littérature. Et il est certain que si l'occupant ou les « mouchards de Vichy » l'avaient visité inopinément, le chansonnier subversif aurait été purement et simplement fusillé ...

Parmi les écrits diffusés sous le manteau, qu'il appelait « Les petits châtiments », il y en a un que j'aime beaucoup, et que je vous offre, raconté par Jhenti de la Vargne : « L'espace vital » (page 13). Un contrôleur vient chez la vieille Mariette pour vérifier qu'elle ne donne pas de grain à ses volailles. Il aperçoit *in jhaû* (un coq) plus gras que les autres habitants de la basse-cour. Ce coq, Mariette l'a baptisé « Le Fürher » : s'il est gras c'est parce qu'il va manger chez les autres. C'est écrit et distribué en 1943, en pleine guerre : comparer Hitler à un poulet, sous le nez de l'occupant, c'était quand même gonflé !

L'après guerre

Goulebenéze devient de plus en plus pauvre. Il continue à écrire, à donner des spectacles, mais son étoile est en déclin, car les gens ont plus besoin de musique, de bals, de chansons, que de patois saintongeais. Le Tréteau charentais est toujours actif, surtout pour présenter « La Méline à Nastasie ». Mais les frais sont énormes : l'essence, bien sûr, car tous les interprètes de la pièce doivent repartir dès la fin du spectacle pour reprendre leurs activités journalières. Et les décors qu'il faut transporter : une cheminée démontable, un buffet, un lit ... De ce fait les bénéfices sont insignifiants.

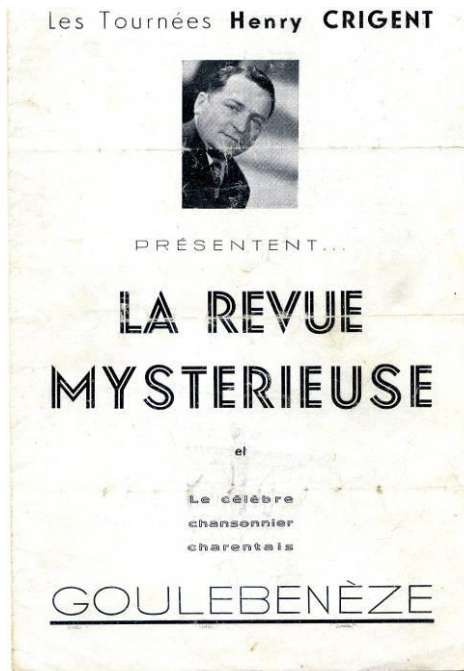
Dans une lettre adressée en 1947 à son amie Norine Chabeursat (1), il se plaint de cette situation. « Les théâtres nous prennent 25,75 % et l'État à peu près autant. Quel est, en France, le commerce qui est atteint pareillement ? ». En 1948 le « Tréteau charentais » s'arrêta.

Goulebenéze, lui, ne s'arrêta pas. Il continua à partir, seul ou avec son fils Marc, là où on le demandait. En gagnant à chaque fois un peu d'argent. Marc vendait les programmes et les chansons sur feuilles volantes.

Son ami Henri Crigent ne le laisse pas tomber et l'emmène dans sa « Revue mystérieuse », avec le grand Chassino.

Jusqu'à son décès, le 30 janvier 1952, Goulebenéze continua à donner des spectacles.

(1) La patoisante de Cressé Marguerite Dorbeau.



Le Professeur CHASSINO

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE



UN PEU DE MUSIQUE

Le Professeur CHASSINO

QUELQUES ILLUSIONS

LES ANNEAUX MAGIQUES.
LA PLUIE D'ARGENT.
L'ŒUF MYSTÉRIEUX.
LA GLACE VULNERABLE.
LE DÉ EN VOYAGE.
MANIPULATION.
TOURS DE CARTES.

QUELQUES INSTANTS AU CABARET

GOULEBENÈZE**Miss NYSSA**

TRANSMISSION DE PENSÉES.
ONDES MENTALES.
MNEMOTECHNIE.
TELEPATHIE.



L'étrange Miss NYSSA

ENTR'ACTE

DEUXIEME PARTIE



LES PEINTRES CHIFFONNIERS

TABLEAUX LUMINEUX.

LES OMBRES CHINOISES

DESSINS ANIMÉS
(exécutés avec les doigts, sans appareils).

LOLITA : La femme coupée en morceaux.

GOULEBENEZE : Le Chansonnier Charentais.

LE FLUIDE HUMAIN

Principe du Savant Camille FLAMMARION.

SUGGESTION HYPNOSE

AVEC LE CONCOURS DES SPECTATEURS.

LEVITATION : UN CORPS DANS L'ESPACE.

CATALEPSIE : UN DÉFI AUX LOIS DE LA PESANTEUR.

AVEC MISS NYSSA.



Le chansonnier GOULEBENÈZE



Les OMBROMANES

BONSOIR

Création du Comité départemental du folklore
Archives départementales (Fond Gayot) – Don de Georges Desjulets

Saintes le mardi 3 août 1943

Cabr 46

Objet : Comité départemental et Comité régional de Folklore.

4 AOÛT 1943

Monsieur le Régal
de la Charente maritime
La Rochelle

Monsieur le Régal,

à la date du 27 juillet 1943 vous m'avez fait l'honneur de me demander par avis en vous indiquant des personnalités susceptibles d'entrer dans le Comité Départemental de Folklore de la Charente maritime.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la liste de ces personnalités en acceptant avec plaisir de faire partie de ce comité provisoire.

Peut-être pensez-vous d'ici que la liste de ces personnalités est moins longue. Il m'eût été très difficile de l'élargir car les noms qui la composent sont ceux de personnalités rencontrées au cours de mes pérégrinations dans les deux Charentes pendant quarante ans et qui se sont toujours dévoués au maintien de notre Folklore régional.

Je suis le dépositaire de l'œuvre de Régal pour tous autres renseignements qu'il conviendrait de vous adresser.

Veuillez agréer Monsieur le Régal, l'assurance de ma haute estime respectueuse.

V. Poitevin
(Goulebenère)

56 Rue Berthamière
Saintes 17 100

CHARENTE
MARITIME
Archives

02

Comité Provisoire départemental du Folklore (Charente maritime)

Madame Dupuy-Mestacau (Saintes) Propriétaire du musée d'arts et d'histoire à Saintes. Ce musée est un joyau de vie culturelle charentaise.

M^r Vaucheret (Royan) Président de la Fédération des syndicats d'initiatives Poitou - amis - Saintonge - angoumois - Royan.

M^r Clouet (Saintes) Président de la Société d'archéologie de Saintes.

M^r Georges Clément (Saintes) Trésorier de la Fédération des syndicats d'initiatives Poitou - amis - Saintonge - angoumois ; ancien secrétaire général de la région à l'Exposition de Paris 1937. Président de la Chambre professionnelle de l'industrie textile de la Charente maritime.

Gaston Balande (La Rochelle) artiste peintre du terrain

M^r Chénereau (Saint-Trois) Propriétaire du château de la Rochecourbon (Le château de la Belle au bois dormant de Loti)

Jean Thaumiaux (Saintes) Président du syndicat de la Presse Départementale.

Viaud-Loti (Rochefort) Fils de Pierre Loti

CHARENTE
MARITIME
Archives

TOURNEZ S.V.P.

Société Littéraire de La Rochelle (Hector Taharot). x

Clement Villeneau (Saint-Jean d'Angély) avocat. écrivain et conférencier régionaliste.

Marcel Guibert (Saintes) Président du groupe folklorique "Famille du Pays d'Ouest" (amis - Saintonge - angoumois). Ce sont grandement organisés depuis 1917 pour recueillir les costumes, chants et danses des deux Charentes. a participé à toutes les manifestations régionalistes de France (Nice - Exposition de Paris - Toulon - Brest - Vichy et en 1937 en Allemagne pour la Fête du Folklore d'Europe. s'opposent à ce grand mouvement en qualité de spectateur.

Docteur Plissonneau radiologue (La Rochelle) conférencier régionaliste.

Poitevin Étienne dit GOULEBENÈRE auteur interprète régionaliste.

x Spectacles, d'opéra existant depuis 15 ans, radio, Disques. du Théâtre charentais pour la propagation du patrimoine charentais. autorisé par le Comité de l'art et de l'industrie de spectacles de Paris et par Monsieur le Régal de la Charente maritime à la date du 23 juin 1943, inscrit au tribunal de commerce de Saintes sous le n° 8792.

V. Poitevin
(Goulebenère)



Goulebenéze rue Berthonnière à Saintes, devant le café de son ami Boutineau



A la foire de Saintes, après la Libération

L'Espace vital

Histouère dau jhaut qui va manjher chez les z'autes

Feuille volante de 1943 sous le titre « Les Petits Châtiments »
 Histouères de la Pibole du 21 novembre 1950
 Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 674

Cliquez pour voir et entendre Jhentit de la Vargne : [L'espace vital](#)

Quant' Moncieu Leroy-Ladurit
 Minisse de l'agriculture
 Dans son bureau s'apercevit
 Qu'i pouvait pas fair' sa soudure :
 « Ah ! Ah ! qui décit, in moument,
 Les pézants manjheant ma gueurnaille,
 I s' foutant dau gouvarnement
 En dounnant l' bié à zeû volaille !
 Mais jh'avons c' qu'o nous faut en main,
 Jh'allons noummer des fonctionnaires
 Et thyié gâs s'en érant demain
 Contrôler les propeuriétaires !
 Et de thieu cot jhe chouèziron
 Des gâs malins, éspécialisse,
 – Jh'en ai trois qui sortant d' prison –
 Et jh'ai même in ancien minisse !

 Et le contrôleur arrivit
 In matin avec sa serviette
 Au village de Chautabrit
 Contrôler la peur' veill' Mariette :
 « Vouèyons, qui dit, o l'est pas l' tout d' çà,
 Vous avez lâ, dans vout' courasse
 Vingt-cinq poules grâss' coum' des Toura,
 A manjheant pas rin qu' des lapasse.
 Prr' qu'a l'ayant d' si biâ jhabot,
 Vous me f'rez pas crêr', ma boun' veille,
 Que vous leû dounnez pas d' gueurnot :
 Moncieu Ladurit vous surveille ! »
 « Dau gueurnot ? Jh'en-n-on pas in grain,
 Qu'o zi répounit la Mariette,
 Jhe n'avons ni bié ni agrain,
 Jhe doune reun à mes poulettes ! »
 « Et thyieu peurot ? Et thyieu piron ?
 S'ti l' contrôleur, i l'ant-t-in' panse
 Pu groûss' que Moncieu de Brinon,
 Qui peurtant repeursent' la France ! »
 « I fazant boun' jhent point trop grâs,
 Qu'o zi répounit la Mariette,
 Le peurot et l' jhard manjheant pas,
 I sont pu seit qu'ine arbalète ! »
 « Et thyieu jhaut qui chante si beun,
 Dessus thyieu pilot de jhavelle
 Me direz-vous qui manjhe reun ?
 O deit zi dounner la piâtrelle ! »
 « Oh ! Thyeulâ, Moncieu l' contrôleur,
 I se sauv'rat le boun' apôte,
 Jhe l'avons baptisé l' FUHRER :
 I s'en va manjher chez les z'autes ! »

Année de guerre 1943



GOULEBENÉZE

LES PETITS CHATIMENTS

HISTOÛÈRE DAU JHAUT QUI VA MANJHER CHEZ LES Z'AUTES O U

I'ESPACE VITAL

Quant' Moncieu Leroy-Ladurit
Minisse de l'agriculture
dans son bureau s'aparcevit
qu'i pouvait pas fair' sa soudure :
— « ah ! ah ! » qui décit » un moument,
les pézants manjheant ma gueurnaille,
i s' foutant dau gouvernement
en donnand l' bié à zeû volaille !
mais jh'avons c'qu'o nous faut en main,
jh'allons noummer des fonctionnaires
et thyié gâs s'en érant demain
contrôler les propeuriétaires !
Et de thieu cot jhe chouèzirons
des gâs malins, éspécialisse,
— jh'en ai trois qui sortant d'prison —
et jh'ai même in ancien minisse !

Et le contrôleur arrivit
in matin avec sa serviette
au village de Chautabrit
contrôler la peur' veill' Mariette :
« Vouèyons » qu'i dit, « l'est pas l' tout d' câ,
vous avez lâ dans vout' courasse
vingt-cinq poules grâss' coum' des Toura,
a manjheant pas rin qu' des leupasse

Prr' qu'a l'ayant d' si biâ jhabot,
vous me f'rez pas crêr', ma boun' veille,
que vous leû donnez pas d' gueurnot :
Moncieu Ladurit vous surveille ! »
— « Dau gueurnot ? jh'en-n-ons pas in grain »
qu'o zit répounit la Mariette,
« jhe n'avons ni bié ni agrain,
je doune reun à mes poulette ! »
— « Et thyieu peurot ? Et thyieu piron ? »
s'ti l' contrôleur, « i l'ant-t-in' panse
pu groûss que Moncieu de Brinon
qui peurtant repeursent' la France ! »
— « i fazant boun'jhent point trop grâs »,
qu'o zi répounit la Mariette,
« le peurot-t-et l' jhard manjheant pas,
i sont pu seit qu'ine arbalète ! »
— « Et thyieu jhaut qui chante si beun
dessus thyieu pilot de jhavelle
me dinrez-vous qui manjhe reun ?
o deit zi donner la piatrelle ! »
— « Oh ! thyeulâ Moncieu l' contrôleur,
i se sauv'rat le boun' apôte,
jhe l'avons baptisé l' " FUHRER " :
i s'en vat manjher chez les z'autes ! »



GOULEBENÉZE
SAINTES

Année de Guerre 1943.

Reproduction interdite.



GOULEBENÉZE

— A la mémoire des Patriotes qui sont tombés pour la Liberté —

LES PETITS CHATIMENTS

L'ARRIVÉE AU PARADIS

OU

LE CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Quand la porte du Ciel fut enfin refermée
sur les hommes qui furent « notre grande armée »
- non pas les miliciens - mais les gâs de Giraud,
Saint-Pierre dit : « c'est bien, la paix pour les héros »
Puis, se tournant soudain vers les divins apôtres,
il leur dit : « Maintenant, envoyez-moi « LES AUTRES »
Et l'on vit s'avancer les sinis, les pantins,
petits hommes honteux de la bande à Pétain,
les mannequins pourris, les clowns de pain d'épice
et Darnand, chef des voyous de la milice,
Bichelonne et Déat et l'immonde Doriot
et ce larbin vautre : Monsieur Philippe Henriot !
- « L'Enfer serait trop bon pour ce rebut de France »,
dit Saint-Pierre, « pour ça, c'est la fosse d'aisance ! »
Sur un sac de charbon en guise de cheval
de Brinon annonça « Le Président Laval ! »
L'homme d'Aubervilliers s'avancait d'un air triste
portant le pantalon du parti Socialiste
donné jadis dans un moment d'aberration
par une erreur - d'abord - et par cotisation...
Devant ce mufle infâme et cette loque humaine
Saint-Pierre s'écria « Merci, la coupe est pleine,
qu'il attende, Messieurs, croyez à mes regrets,
nous n'avons pas encore un toit pour les gorets ! »



GOULEBENÉZE

SAINTES

Année de Guerre 1943.

(Reproduction interdite)

Économiquement faible

Inédit

Voici un texte manuscrit de Goulebenéze qui n'est pas tendre avec les hommes politiques et les profiteurs en tout genre.

ÉCONOMIQUEMENT FAIBLE.

ainsi, l'ayant voulu votre gouvernement
vous classiez ~~des~~ faibles économiquement !
on reconnaît bien là, messieurs, votre psychase :
vous avez trouvé ça ... le mot dit bien la chose !
Et de ces pauvres gens, fauchés, déficients,
vous, les nouveaux seigneurs, avez fait des mendiants !
ils vous disent : merci, courbant leur maigre échine
malgré que ce soit vous qui avez fait leur ruine !
vous, les tripatoüilleux de trusts, les flibustiers,
ayant mangé l'épargne, futurs banqueroutiers,
ayant pris tout l'argent qu'ils avaient dans leurs poches,
ricanant derrière vos marques de fantoches,
vous avez trouvé ça : Monsieur n'a plus d'argent ?
on va le classer faible économiquement !
oh là ! les parvenus aux ventres sans conscience,
argentiers sans écus, vous manquez d'élégance,
de ~~bon goût~~ ^{chagrin} faible ici feriez vous donc l'achat
sans que l'un d'eux, du moins, vous lance son crachat ?
gardez pour vos larbins vos hideuses grimaces :
laissez passer les hommes... mais saluez, pailleuses !

— Goulebenéze
X^{me} 1949

Extrait de « Emmerdements 38 »

Le final

Inédit

Avant de vous présenter cet extrait, qui date de 1935 ou 1936, je vous donne quelques explications sur deux des protagonistes qui sont « chansonnés ». Le texte est certainement de Gaston Bertier.

Georges Mandel, né en 1885 à Chatou, fut plusieurs fois ministre. De 1934 à 1936 il est ministre des Postes. Il fut assassiné par la Milice en 1944 en forêt de Fontainebleau.

Philibert Besson naît en 1898 en Haute-Loire. Il fait campagne aux élections législatives de 1932 en allant de village en village juché sur une moto, collant lui-même ses affiches et s'exprimant en occitan auvergnat sur les marchés (sa carte de visite se terminait d'ailleurs par cette ligne : « Parle anglais italien, espagnol, portugais, PATOIS »). Sa silhouette, sa tête de professeur Tournesol (lunettes rondes, profil aquilin, crâne dégarni entouré d'une couronne de cheveux fous qui partent à l'horizontale) sont connues dans tout le département. Il est élu député de la Haute-Loire à une confortable majorité. Non inscrit dans les partis politiques de l'époque, il se fait aussitôt remarquer par sa verve et sa personnalité excentrique.



Il fait circuler des pièces et billets de la monnaie européenne qu'il a créée, l'Europa, « la monnaie universelle, la monnaie de la paix », gagée sur le travail. Un Europa vaut ainsi, une fois pour toutes, 2 kilos de blé, 200 grammes de viande etc.

Il est mis en cause dans une affaire de carnet à souches qui aboutit à sa condamnation pour vol, et se ramifie en d'autres affaires (il aura jusqu'à cinq mandats lancés contre lui, à une époque où les scandales financiers et politiques aboutissaient couramment à des non-lieux), puis l'Assemblée nationale vote, à une écrasante majorité, la levée de son immunité parlementaire, le 7 mars 1935. Après avoir sans succès défendu sa cause à la tribune de l'hémicycle, Philibert Besson s'enfuit ce jour-là du Palais Bourbon pour ne pas être arrêté et réussit à rejoindre sa circonscription du Velay où il « prend le maquis » et où il va vivre caché pendant près d'un an, recueilli de ferme en ferme par des paysans qui le considèrent toujours comme « leur député ». Il se déguise en curé, en femme, traverse la Loire à la nage, pour échapper aux nombreux policiers et gendarmes lancés à ses trousses.

Voilà. Maintenant, imaginez la troupe de chansonniers préparant la sixième édition d'un journal, devant un public ravi, et commentant l'actualité de l'époque, à sa manière.

En coulisse Demandez Paris-Soir ... les dernières nouvelles du jour ... Paris-Soir 5^{ème} édition ...

Janik Cinquième édition, oui ... Mais c'est la sixième qui n'est pas prête, et quand le Directeur va arriver, ça va barder ... A vrai dire, il n'y a pas de temps perdu. Les reporters vont s'amener tous à la queue-leu-leu, comme toujours à la dernière seconde ... Vite, tapons ceci à la machine avant l'arrivée du patron :

C'est un métier bien dur, que celui d' dactylo,
Faut taper des canards à tirelarigo
Et patati, patati, patata ...
Au lieu d' Janik, j' devrais m'app'ler Éléonor
Car, lorsqu' y en plus, eh bien j'en trouve encor
Et patati, patati, patata ...

Voici les prédictions de l'abbé Israël,
Nous aurons d' la pluie ou du soleil dans l' ciel
Et patati, patati, patata ...
La radio nous annonce comme un besoin pressant,
Qu'ell' nous redonnera demain l' Marché Persan ...
Et patati, patati, patata ...

Et Julot Ladoumègu' rev'nant du tribunal
Nous téléphone ses impressions pour le journal
Et patati, patati, patata ...
Dès l'instant que maint'nant mon âme est confessée
Les pontifes idoin's recevront la fessée
Et patati, patati, patata ...

Tous

Le baron de le Chevière
L'autre jour fut bien épaté
Ah ? ah ?
Par les allures singulières
De la baronne et du métayer
Tiens ?
Il surprit, c'est pas rigolo,
Les deux amants dans son château...

En dir' plus long, c'est pas la peine,
La suite au prochain numéro...

Mais où l'affaire se complique
C'est que le fils du métayer
S'éprit de la bell' Véronique
Fille adoptive du banquier...
Elle était belle, il était beau
On les app'lait les deux beaux-beaux...

En dir' plus long, c'est pas la peine,
La suite au prochain numéro...

Mais, devenant fou, le pauvre homme,
S'éprit du Garde-forestier
Et la fille du majordome
A son tour s'éprit du banquier.
La bell' Véronique aussitôt
Partit s'marier à Chicago

En dir' plus long...

Ce qui n'arrangea pas l'affaire
C'est qu'le fils du gard'-forestier
Devenant rouge de colère
Mordit la fess' du cantonnier
Croyant que c'était du gigot
D'un seul coup, il mangea l'morceau...

En dir' plus long...

Bertier Mais il est très intéressant votre roman-feuilleton...

José N'est-ce pas ?

Janik Et puis... c'est bien un roman-feuilleton ...

Bertier, rageur Et ma chronique de la radio ... où est ma chronique sur la radio ?

Janik La voici, monsieur ...

Bertier Ah... voyons...

X ... Monsieur le Directeur, je suis allé interviewer M. MANDEL, Ministre des P.T.T. grand réformateur de la radio, et voici le discours par TSF que prépare pour ses auditeurs, M. Jéoboham Rothschild - alias Mandel - qui a un très bon jugement. J'ai d'ailleurs intitulé ma rubrique : Le jugement de Salomon.

Bertier Bon ; voilà encore une bonne rubrique. Mais je suis bien ennuyé, car nous n'avons rien d'intéressant comme dernière heure.

Janik Monsieur, je vous ai dit que l'édition était prête, elle l'est... La dernière heure ? La voilà...

Bertier Ah... Dites vite.

Lucas Excusez... je suis un peu essoufflé...

Avant les journaux du matin,
Ecoutez vite, mes chers amis, c'que j'ai noté
C'est une affaire sacré matin
Qui va rud'ment nous fair' tirer.

De source absolument sûr'
Au ministère, on assur'
Que notre police est sur
La trac' de monsieur...

Tous Qui ?

Lucas PHILIBERT Besson lui-même,
Par un joyeux stratagème,
Il a résolu l'problème
En changeant de lieu...

Soudain,
Le lendemain matin...
Courant sans cesse,
Les policiers qui sont malins,
Sav'nt bien qu'il s'embarqu' pour la Grèce
Et, sans faiblesse...
Ne disent rien...
Ils s'avanc'nt à pas de loup
Jusque sur le bateau, où
Ils espèr'nt bien fair' leur coup

Mais tout est manqué...
 Grimpant à califourchon
 Lestement sur un avion
 On voit Philibert Besson
 Gracieus'ment s'él'ver...

Soudain,
 Le lendemain matin,
 C'est à Pamp'lune que Philibert est signalé
 Alors, la police alertée
 Mont' dans la lune,
 S'étant trompé
 Elle en revient subito
 Car ont dit notr' zigoto
 Arrivé près d' Landerneau
 Dans un pou du ciel...
 On l' dit caché dans un puits
 On l'y cherche en vain, et puis
 C'est finalement au Puy
 Qu'il est à l'hôtel...

Soudain,
 Le lendemain matin
 Nos brav's gendarmes
 Aidés d'ces messieurs d'la sur'té
 En larmes
 N'ont pas insisté,
 Mais sont rentrés... félicités...
 On ne peut pas étr' partout
 Dans une meule ou bien sous
 Un gros tas de feuell's de choux
 Toujours à guetter...
 Ça n'est pas encor demain
 Mais ceci bien certain :
 Que le député malin
 Vient d'être arrêté...

Tous

Il court, Il court M'sieur Besson
 Se cach'-t-il dans un citron
 Ou bien dans un p'tit buisson
 Ou bien dans un vieux caisson
 Ou dans une paire de chaussons
 Ou dans la poche à Buisson
 Ou dans un' peau d'saucisson
 Il court, il court Philibert
 Il a joué la fill' de l'air...

Bertier

Mes chers collaborateurs, je vous remercie ; j'ai toutes mes rubriques, la 6^{ème} édition est prête.
 Après la mise en boîte, il ne reste plus que la mise en pages...

X...

Notre édition plein' d'insouciance
 C'est pour la France...
 Et la ross'rie de nos rubriques,
 C'est pour la République...

Bertier

Qui qui n'a pas peur des coups ?

Tous

C'est pas vous, c'est pas nous...

Lucas

Mais qui qu'est malins comm' tout ?

Tous

C'est pas nous, c'est pas vous...

Bertier	Qui qu'a bien chanté pour vous ?
Tous	C'est pas vous, ça, c'est nous...
Lucas	Mais qui qu'a versé ses sous ?...
Tous	C'est pas nous, ça c'est vous...
José	Et tout ça pourquoi ?
Tous	Pour écouter notre programme Merci mesdames... Nous avons fait de notre mieux,
José	Mer ...
Tous	Merci Messieurs.
X ...	Et maintenant, cher public Pars sans trop critiquer, Pars sans trop débîner...
Tous	Nous avons besoin d'toi pour payer notre essence... pars...
Lucas	Mais, si notre spectacle t'a plu :
	Reviens, reviens, Car nous défendons la chanson Reviens écouter nos refrains l'an prochain Reviens, public, reviens.
Tous	Des bords de la Charente, Bourgogne ou Poitou, Pourvu que l'on chante Nous allons partout. Nous quittons ce théâtre Espérant vous r'voir Les galas d'Montmartre Vous disent bonsoir.

Chanson de l'O.N.U.

Feuille volante (Don de Mme Jeannine Vital du Cercle Généalogique de Saintonge)

Air : Un chic à chiquito (du film « Le cavalier noir »)

I

Si nous nous baladons partout
En ce jour de la Mi-Carême,
C'est que nous voudrions aujourd'hui même
Etre d'aplomb et s'entendre entre nous !

II

Et comme de fiers paladins
Nous attendons l'heure fatale
Où l'O.N.U. jettera la finale
D'une paix qui n' soit pas en eau d' boudin !

Refrain

Ah ! si ce char vous est inconnu
C'est l' NU.NU.,
L'O.N.U. !
Ah ! nous n' somm's pas les premiers v'nus !
O.N.U. ... NUNU !
O.N.U. c'est un beau nom
Les Nations
Unies vous regardent :

Les Russes ont joint
Leur refrain
A ceux des cow-boys américains !
Ah ! et puis les p'tits copains chinois
Sont ma foi
Dans la joie !
Ah ! le français vient fermer le ban
En pierrot tout blanc !

Mars 1946

Chanson de l'homme aux tickets

Feuille volante de mai 1945. (Don de Ramon Rodriguez, du Cercle généalogique de Saintonge)

Air : C'est Papa, c'est parisien

I

Quant le drôl' naissit, son peupa, sa meuman,
Disiant-t-en le r'gâdant
Teurtous contents :
« A la Mairie courons vit'ment l' fair' marquer,
Thyieu p'tit queunaille a drouet
A ses tickets ! »

Refrain

Thyieu p'tit drôle arat
Sa cart' de viande et d' tabat,
Ses pien's mains d' pap'rasses,
Son feurmajhe, ses matièr's grâsses,
I l'arat-t-in jhour
Ses tickets d' topinambour
Et quant i veurat teûter,
Sa cart' de priorité !

II

A vingt ans le drôle avait-t-apeurfité :
I l'avait commencé
A feurquenté ...
Son futur biâ père zi décit (verbal'ment)
« T'uas point grand'ment d'arjhent ? »
L' drôl' dit : « Coumment ? »

Refrain

Vout' droless' arat
Ma cart' de viande et d' tabat,
Ses piein's mains d' pap'rasses,
Mon feurmajhe, mes matièr's grâsses,
A l'arat-t-in jhour
Mes tickets d' topinambour
Et quant jh' veurai la bisé
Ma cart' de priorité

III

Au bout de cent ans, la yerre était finie
Mais li, passait sa vie
A la Mairie !
I touchait, boun' jhent,
Ses deux œufs tous les mois
Sans chemise et qu' la piâ,
Su son charcoi !

Refrain

Thyieu peur' homme avait
Ses piein's mains d' cart' et d' tickets,
In tomb'reau d' pap'rasses,
Son feurmajhe, ses matièr's grâsses !
Et quant i l'est mort
Ses neveux touchiant encor
Coum' i l'aviant hérité,
Sa cart' de fidélité !

Avec la Coopé !

Feuille volante (Don de Melle Jeannine Auvinet)

Air : Avec les pom pom avec les pompiers

I

En Chérentes asteure
Tout coumm' prr' le beurre
Et jhusque dans l' Pouétou
Yat des « Coopés » peurtout
Et thyèll' feurmijhère
Manjh'rat la vie chère...
Vaut-tout pas meûx z'enfants,
Qu'si les z'aut' nous manjhiant ?
(au refrain)

II

En campagne, en ville,
I sont cinquant' mille ,
Créyez-vous, les z'émit,
Qui l'avant fait des p'tits !
La mèr' d'in quenaille
Zi dit quant i braille :
« Faut pas beuler asteur,
Tu s'ras Coopérateur ! »
(au refrain)

III

Quant' in « Tour de France »
 A-t-in' défaillance
 S' i bouet leû « quinquina »
 T'o z'i chauff le péssâ
 Et jh' creit – Diâb' me magne -
 Qu' si thyieu drôl' de Magne
 D' leû « Pineau » avait but
 Les z'autes étiant foutu !

(au refrain)

Refrain

O pouvait pas meû câdré,
 Asteur o vat s'arranjhé
 Avec la Coco.... avec la Coco... avec la Coopé !
 O l'est pas l'moument d' thyiulé
 Yat pas d' besoin d' se jhîn-né
 Avec la Coco.... avec la Coco... avec la Coopé !
 A manqu' fout' point d'adjh'teurs :
 D'peûx la femme au facteur,
 La femme au pharmacien ,
 La sarvant' d'au Thyiuré Douéyen,
 Et prr' cent francs d'engajhés
 I vous z'en r'donnant après,
 Avec la Coco.... avec la Coco... avec la Coopé !

O faut phospho.....phosphater !

Chanson d'abondance

Don de Régis Courlit (alias Châgne dreit)
Air : C'est Pa... Pa C'est Parisien.

I

O yat des gâs qui teurchant-t-à s'enrichit
 En ajh'tant, mes zémit,
 L'billet d'lot'rit !
 Mais nous les pézants, jhe queuneussons l'seug'ret
 Prr' rempyt nout' gousset :
 Jh' seumons d' l'engrais !

(Refrain)

II

Quant'in' droless' chez nous est boune à marié
 Son peupa va tout dreit
 Trouver l' fiancé ;
 I dit au galant : « Eh b' n'o l'est entendu :
 Tu as point grand-ment d'éthyiu...
 Mais.... phosphat' tu ? »

(Refrain)

III

Thyieu gâs d'Hitler qu'empouézoun' l'humanité
 F'rait meûx d' semer dau bié
 Et d'phosphaté !
 Et thyieu bon sujhet li tout, d' Mussolini
 F'rait allonjher chez li
 L'macaroni !

REFRAIN

Avec l' « AGROPHOS »
 N'on fait pousser in bon pré !
 Avec l' « ULTRAPHOS »
 N'on fait v'nit-t-in jholit bié !
 Avec le « PHOSFRANCE »
 O fait in' engrais compiet
 Et si vous v'lez récolté
 Faut phospho... Faut phosphaté !

Le billet de 5 000

Inédit

Par l'ordonnance du 4 juin 1945 eut lieu le plus gros échange de billets jamais enregistré en France : toutes les coupures d'un montant supérieur à 50 francs devaient être échangées contre du numéraire et des billets de 300 et 5 000 francs, deux coupures qui avaient été stockées dans les réserves de la Banque. Les autres coupures étant privées ce jour-là de cours légal. Le Gouvernement espérait ainsi moraliser le contexte économique tout en réorganisant l'émission des billets. Mais c'est le contraire qui arriva : en 1946 et 1947, le marché noir fit florès.

C'est ainsi que le Gouvernement décida par surprise de priver de son cours légal ce billet de 5 000 francs le 29 janvier 1948. C'est certainement le point de départ de cette histoire, jamais publiée.

Attention, il s'agit des anciens francs, avant l'introduction des nouveaux francs en 1959 : 5 000 anciens francs vaudront 50 NF. Ce qui ferait, en euros « d'aneût », 7,50 euros environ.

Sacré billet de 5 000 ! La nouvelle avait été bien gardée, sauf pour quelques malins qui prévoyaient ça depuis six mois. Elle avait été donnée par Virbounet, le facteur auxiliaire, *in houe conséquent* qui a la TSF. Aussitôt, Gueurnut avait établi son quartier général devant la forge du « marichau ». Sous l'auvent, des groupes s'étaient formés, on allait pouvoir discuter le coup. Le vent était à la mer, l'orage ne tarderait pas, et Gueurnut pestait, jonglant avec des millions, des milliards, traitant sans pitié nos gouvernants, « thiés câlins ! ».

Assis sur le bord du « travail », où un bœuf était suspendu attendant son fer, Rabalou, dit le « cuirassier » écoutait, le culot de sa pipe recourbée au coin de sa bouche, faute de tabac. Mais il faut présenter le « cuirassier » : le chéti corps de la commune, homme des bois, braconnier, tendeur de collets, d'escripets, de pièges à chafoins, ramasseur de champignons à la saison, fabricant de balais de branches, de paniers, tondeur de bœufs dans les foires, donnant la main à l'occasion pour un coup de vin blanc, incapable de trouver un porte-monnaie sans le rapporter à la mairie, chasseur de serpents, et vendant leur « piâ tannée » aux drôlesses pour s'en faire des manchons, « in houe de reun », mais respectueux des biens d'autrui, sauf pour la chasse, son bien à lui.

Les gens le redoutaient un peu. Beurnocion ! On ne sait jamais ! Il était bien capable d'aller faire le chahut au carrefour du Grand Tantosse, à minuit, heure à laquelle apparaît la poule noire !

Et Gueurnut, maintenant, s'adressait à lui :

« Des billets de cinq mille ? O deut pas en avouër beaucoup dans la coumune ! ».

Mais comme Gueurnut est orgueilleux il rectifia :

« Et peurtant, jhe sont trois dans la coumune à qui o faut in chapiâ de trois cent mille francs peur les couëffer ! ».

Le « cuirassier » retira son moignon de pipe de sa bouche :

« Jhe créyis, qu'i dit, qu'in chapiâ d' sot s'rait largement suffisant ! ».

Et il s'en alla en sifflant un air de chasse.

Le Ministère du déblaiement

Inédit

Il s'agit d'un manuscrit que j'ai eu beaucoup de mal à déchiffrer. Il n'est pas daté, mais je pense qu'il a été écrit après le bombardement de Royan, à la fin de la guerre. Goulebenéze y fustige les entreprises ou plutôt les entrepreneurs qui se partagent un marché juteux : celui du déblaiement. C'est justement le Ministre du déblaiement qui, en l'absence du Ministre de la construction, fait un discours.

Messieurs,

Monsieur le Ministre de la construction n'ayant pu, pour des raisons indépendantes de sa volonté, représenter le Gouvernement à ce Bureau où s'agissent les plus graves problèmes de l'heure, m'a désigné, en qualité de ministre du déblaiement, pour le remplacer au milieu de vous.

Nous ne craignons pas de vous le dire, Messieurs, c'est le déblaiement qui sauvera la France, à l'appel du pays.

Nous avons retroussé nos manches, en accord complet avec les entrepreneurs du bâtiment. Nous avons commencé par déblayer Royan. Et quand je dis « déblayer », j'entends que rien n'a été ménagé pour que le déblaiement soit complet, puisque certains immeubles ont été nettoyés jusqu'à trois fois consécutives. On a le droit de dire « Ça va déjà mieux ! ».

Pour mener à bien l'œuvre entreprise, il fallait tout d'abord la coordination des services ! Nous l'avons obtenue facilement grâce à l'entente cordiale survenue entre les entreprises, l'administration préfectorale, et le grand chef de la Reconstruction Départementale. Quel bel exemple, Messieurs, d'étroite solidarité dans le travail, et ne peut-on pas dire que chacun, dans sa modeste sphère, a bien mérité de la Nation ?

Tous, depuis le modeste ouvrier qui emportait le soir des briques dans sa poche, du bois pour sa petite famille, en passant par le chef de chantier qui contrôlait le tout avec vigilance, qui ne craignait pas, à l'occasion, de

mettre la main à la pâte, et qui, lui aussi, débarrassait certains immeubles sinistrés du mobilier et des ustensiles qui les encombraient.

Quel bel exemple, Messieurs, de voir que les chefs passent les premiers, et que les subordonnés n'ont plus qu'à suivre la trace qui leur a été assignée.

Mais s'il est question, ici, du déblaiement, nous savons que d'autres tâches nous attendent ailleurs, Le déblaiement de Royan n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. Nous avons essayé de nous faire la main, de donner le maximum d'effort pour avoir l'entraînement suffisant pour continuer dans d'autres villes le travail vraiment national que nous avons si bien commencé.

Nous déblaierions tout, et même s'il se trouvait dans la zone certains immeubles non sinistrés, nous les déblaierions aussi, pour prouver au pays que, pour sa résurrection, nous ne ménagerons ni notre temps ni notre peine.

Et l'on ne peut s'empêcher de rendre ici hommage à ces pauvres entrepreneurs qui, travaillant à des prix de famine, ont fait des bénéfices légitimes et pourtant illusoire. Il y aura un temps, quand le pays aura retrouvé sa stabilité à remédier à cette situation. Il ne serait pas Français que l'on voie cet ancien entrepreneur du déblaiement réduit à la misère. La France veut reconnaître les siens, et nous envisageons, pour ces martyrs d'un genre nouveau, de créer une caisse de retraites qui prendra le nom de « Grosse caisse », et de leur donner la croix du mérite de la récupération des immeubles, et ce sera justice !

C'est dans cet esprit, Messieurs, en plein accord avec le Ministère de la Construction, que je suis venu ici pour vous apporter des paroles d'espoir, des paroles de paix. L'espoir ? C'est celui que longtemps encore continuera à fonctionner pour notre plus grand profit l'office du déblaiement ! La paix ? C'est qu'il fonctionne sans crainte, sans suspicion, au grand jour, qu'on puisse récupérer une pendule sans qu'un journaliste demande d'où elle vient !

Que tous, groupés dans un même sentiment de dignité professionnelle, ouvriers, contremaîtres, contrôleurs, entrepreneurs, administration, tous réunis sous la bannière de l'O.N.A.D.D.Q.Q., (c'est-à-dire l'Office National contre l'Arnaque et pour la Défense Des Clients), non seulement apportons notre concours au déblaiement, mais encore à l'enlèvement ... et qu'à force de déblayer, la France retrouvée puisse reprendre dans le monde son rôle de grandeur et de gloire !

Messieurs, je lève mon verre à la prospérité de l'O.N.A.D.D.Q.Q. ! auquel nous avons tous l'honneur d'appartenir !

Chanson du vert de gris

Les Petits Châtiments (Année de guerre 1940)

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 673

Air : Il était un p'tit homme tout habillé de gris, carabi !

Refrain
Titi carabi, toto caraBOCHE
Compère vert de gris
Nous diras-tu, nous diras-tu
Comment tu vins ici ?

I
Il était un p'tit homme
Habillé d' vert de gris
Carabi !
Il traversa la Somme
Et vint droit à Paris
Carabi !
(Refrain)

II
Il parcourait la terre
Aimant à voyager
Carabé !
Mais pas en Angleterre :
Il n' savait pas nager
Carabé !
(Refrain)

III
Sous sa bell' livrée verte
Il savait enfoncer
Carabé !
Toutes les portes ouvertes
Qu'on lui avait laissées
Carabé !
(Refrain)

IV
Il fit la connaissance
D'un aimable auvergnat (1)
Caraba !
Et pour la circonstance
Ils mangèr'nt au même plat
Fouch'tra !
(Refrain)

V
Il n'aimait pas la foule
Les lumièr's, les ébats
Caraba !
Et n' voulait pas qu' les poules
Soient mis's la tête en bas
Caraba !
(Refrain)

VI
Il buvait le champagne
Dans une auge à goret
Carabé !
Dans son pays d' cocagne
On n'est pas bien gourmet
Carabé !
(Refrain)

VII
La moral' de l'histoire
Soyez-en convaincus
Carabu !
C'est qu' quand on sert de poire
On passe vite pour déçus
Carabu !

Dernier refrain
Titi carabi, toto caraBOCHE
Compère vert de gris
Nous savons bien, nous savons
bien
Comment tu vins ici.

(1) L'Auvergnat c'est Laval.

A paraître

Dans la sixième et dernière partie :

Bonjour Saintonge

Le baptême de l'air

L'érection d'un monument

Lexique

Abeuché : nourrir.

Arquinpète : redingotte.

Ballot : lèvre.

Battre son dail : agoniser (le dail est la faux, symbole de la mort).

Baure : pilosité pubienne.

Bavou : bavard.

Baz'lit : basilic (plante).

Beurlandé : faire des commérages.

Bin'thu : petit oiseau.

Bujhée : lessive (dans un bujhour).

Burot : creux, vide.

Cabourne : creux.

Châgnon : nuque, occiput.

Charcoï : carcasse, corps.

Chaurit : sourire.

Chavaillon. Tirer les chavaillons : écrêter à la main la terre restée entre les ceps après le déchaussage de la charrue. Considéré comme un travail pénible.

Claviâ : anneau passé dans le nez d'un animal, notamment dans le groin d'un porc pour l'empêcher de fouir.

Coï : coloquinte évidée dans laquelle on pouvait mettre du liquide.

Dragaill : littéralement ensemble d'objets en désordre ; dans le cas présent : marmaille.

Éralé : déchirer.

Escalette : squelette.

Essanjhé : laver.

Éve : eau.

Éverdin : élan, bond.

Feûgne : moue.

Feurlassé : faire du bruit.

Fournit : pourri.

Fisson : dard, mauvaise langue (pour les belles-mères).

Ignelle : agnelle.

Jaunet : Louis d'or, avoir quelques pièces.

Jhautyuler : s'animer en gesticulant.

Jhîtes d'oumiâ : petites pousses d'ormeau.

Jhô ou jhaud : coq.

Jhoutte : betterave.

Jhôzelle : poule d'eau.

Marêtee : foire de Matha (Faubourg Marétay).

Meulé : enrager.

Naurin : jeune cochon sevré.

Ouillette (ou houillette) : entonnoir.

Oumerolle : oreille.

Pabout : pavot.

Palouère : bêche utilisée dans le travail des vignes.

Pessâ : estomac.

Peutrasse : colère.

Piéné (se) : se plaindre.

Piatrelle : Avé la piatrelle : avoir faim.

Popyon : peuplier.

Pouroûx : peureux.

Rabe : mollet

Rabortâ : roitelet.

Randon. Arriver d'in randon : arriver d'une seule traite.

Remeuil : pis des vaches, poitrine.

Ribotte : repas notamment quand on tue le cochon.

Roumeau : râle de l'agonie.

Sabaron : chausson en basane qu'on passe avant de mettre ses sabots.

Sain-boué : rameau de buis béni, clématite.

Sec : cep de vigne.

Sept ans : durée du service militaire à cette époque.

Seugue : suivre.

Thiarçon : gros tonneau (de 600 litres).

Thieulong ou thieulon : ici, dans les environs, dans la région.

Thieûraçon : mal au cœur, envie de vomir.

Treue-mère : truie-mère.

Le Boutillon de la Méline Comité de rédaction

Guy Chartier (Jhustine)

Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Noël Maixent (Noéléon)

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Annette Pinard (Nénette)

René Ribéraud (Le vieux Durathieur)

Webmaster : Benjamin Péronneau (le fi à Piârre)

Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr

Site internet : <http://journalboutillon.com/>